

MISSION SUR LE RWANDA: PLAIDOYER POUR LA FRANCE

Les ministres auditionnés ont défendu le rôle «positif» de Paris.

Quatre anciens ministres, dont un chef de gouvernement, justifiant publiquement de leur action en Afrique devant des députés, c'est une première dans l'histoire de la V^e République. Mais l'audition hier devant la mission d'information sur le Rwanda d'Edouard Balladur, Premier ministre d'avril 1993 à mai 1995, et de trois membres de son gouvernement, Alain Juppé (Affaires étrangères), François Léotard (Défense) et Michel Roussin (Coopération) restera dans les annales comme un événement plus important sur la forme que sur le fond.

La mission d'information dirigée par le socialiste Paul Quilès est chargée de faire toute la lumière sur le rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994. Sans que les députés qui la composent ne les empêchent par des questions trop précises, les quatre ministres vont s'employer à glorifier le rôle de la France, «le seul pays de la communauté internationale», selon Balladur, à avoir tenté quelque chose avant comme après les accords d'Arusha d'août 1993, qui devaient organiser le partage du pouvoir entre Kigali et la rébellion armée du Front patriotique rwandais (FPR). La suite de l'histoire est connue. Le 6 avril 1994, l'avion - français - qui transportait le président rwandais Habyarimana et son homologue burundais était abattu au-dessus de Kigali. Dans les heures qui suivaient débatait ce qui allait devenir le troisième génocide du siècle.

De cette chronologie, Edouard Balladur et ses ministres ne veulent retenir que les efforts de Paris pour faire aboutir les négociations d'Arusha et l'opération militaire-humanitaire turquoise qui a permis de sauver des Rwandais. Sans jamais égratigner le président François Mitterrand et l'Elysée, dont la cellule d'Afrique était pourtant active au «pays des mille collines». Il faudra attendre deux heures - l'audition des ministres en a duré trois - pour qu'un député, le socialiste Pierre Brana, pose clairement la question d'éventuelles dissensions entre l'Elysée et Matignon. «Nous n'étions pas d'accord sur tout», répond Balladur, mais «dans cette période, le gouvernement a mené son action en assumant l'ensemble de ses responsabilités» - suite page 6



François Léotard, Edouard Balladur, Alain Juppé et Michel Roussin (de dos), hier lors de leur audition devant la mission d'information sur le génocide rwandais.

«Apparemment, il reste un doute dans votre esprit»

Balladur a demandé des informations sur les armes livrées au Rwanda sous son mandat.

Qui a abattu, le 6 avril 1994, l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana - un attentat qui a servi de détonateur au génocide? Les forces hutues, responsables des massacres, ont-elles reçu des armes françaises après le début des tueries? Ces deux questions, non résolues, sont au cœur des travaux de la mission d'information parlementaire de Paul Quilès. Au cours de leurs interventions d'hier, les quatre anciens ministres (Edouard Balladur, Alain Juppé, François Léotard et Michel Roussin) ont abordé, à plusieurs reprises, ces questions. Revue de détail.

Livraisons d'armes: «En l'état actuel de mes connaissances...»

La France est soupçonnée d'avoir livré des armes aux Forces armées rwandaises, voire aux milices hutues, après l'embargo des Nations unies du 17 mai 1994. C'est une accusation extrêmement grave, qui revient à dire que Paris aurait armé le bras des génocidaires alors qu'ils commettaient leurs crimes. Edouard Balladur et ses trois anciens ministres ont été hier très prudents, laissant la porte ouverte à d'éventuelles révélations. A plusieurs reprises, l'ancien Premier ministre a répété que «dans l'état actuel de (ses) connaissances», il n'y avait eu que des livraisons d'armes «extrêmement limitées» entre son arrivée au pouvoir en mars 1993 et la décision française d'embargo le 8 avril 1994. Ces fournitures auraient alors totalement cessé. «Il s'agissait de sept pistolets ou revolvers,

de 160 parachutes et de pièces de rechange pour véhicules militaires, ainsi que de 1000 projectiles pour mortiers de 60 mm», a précisé Edouard Balladur.

Ces précisions sont basées sur «des documents encore fort incomplets» communiqués «la semaine dernière» à l'ancien Premier ministre par «l'administration militaire». Peu convaincu par les réponses qui lui ont été fournies, Edouard Balladur a demandé que le secrétariat général de la défense nationale lui précise «les dates, la nature et les quantités des livraisons d'armes pour la période 1993-1995». La demande d'Edouard Balladur est surprenante, puisqu'il étend sa requête jusqu'en 1995... dix-huit mois après l'embargo. «Apparemment, il reste un doute dans votre esprit», lui a fait remarquer

l'ancien ministre des Affaires étrangères Jean-Bernard Raymond (RPR). «L'exclus totalement que les fonctionnaires ou les militaires aient méconnu mes décisions», a déclaré Edouard Balladur, qui «n'a rien à ajouter» sur d'éventuelles livraisons «en dehors des circuits officiels». Pour sa part, François Léotard rappelait que sur l'aéroport de Goma (Zaïre) - par lequel aurait pu transiter les armes - «les soldats français n'avaient pas mandat pour contrôler les avions civils étrangers ou zaïrois. Ils ne

l'ont pas fait».

L'attentat: «le FPR responsable?»

Le 6 avril 1994, vers 20h30, l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana est abattu au-dessus de l'aéroport de Kigali. Quatre ans plus tard, on ne sait toujours pas qui a tiré le missile. De nombreuses pistes ont été explorées: la dernière en date a été révélée hier par le journal belge *Le Soir*. Les missiles auraient transité par l'ambassade du Zaïre à Bruxelles et seraient parvenus au Rwanda par la ville zaïroise de Goma, grâce à un marchand d'armes proche des services français.

Les quatre anciens ministres semblent convaincus que le FPR tutsi est responsable de l'attentat. C'est la thèse avancée - sans preuves - par Bernard Debré, l'ancien ministre de la Coopération. Selon lui, les missiles SA-16 ont été fournis au FPR via l'Ouganda et les Etats-Unis. «Il est peu crédible d'imaginer que ces missiles aient pu transiter entre des mains françaises. Je me refuse à l'imaginer», a affirmé hier François Léotard. Pour l'ancien ministre de la Défense, une unité du FPR était basée «à proximité de l'aéroport»: «L'axe d'atterrissage des avions permettait au FPR de toucher les avions.» Selon les «services» français, les forces du FPR auraient alors crié «Victoire!» sur leurs radios. Puisque le FPR était «sur écoute» au moment de l'attentat, les transcriptions pourraient contribuer à faire la lumière. Reste à lever le secret défense.

JEAN-DOMINIQUE MEGRET